



**PROJET DE RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DANS LE CADRE DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL  
DU 16 MARS 2024**

Les résolutions ci-dessous seront soumises au vote des membres par voie électronique en amont et au cours de l'assemblée.

**Résolution 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 18 mars 2023**

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 mars 2023.

*Cf. Annexe R1 – Procès-verbal AGO 18 mars 2023*

**Résolution 2. Procès-verbaux des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 5 octobre 2023**

L'assemblée générale ordinaire approuve les procès-verbaux des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 5 octobre 2023.

*Cf. Annexe R2 – Procès-verbal AGE 5 octobre 2023 et Annexe R2 – Procès-verbal AGO 5 octobre 2023*

**Résolution 3. Comptes 2023**

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été arrêtés par le comité directeur. Ces comptes font apparaître un total de bilan de 433 778 €, un total de recettes de 1 697 109 €, un total de dépenses de 1 752 572 €, soit une perte de 55 464 € dont un résultat d'exploitation de (-54 276) €, un résultat financier de (-1 188) € et un résultat exceptionnel de 0 €.

*Cf. Annexe R3 - Comptes annuels 2023*

*Annexe R3 - Rapports du Commissaire aux comptes*

*Annexe R3 – Rapport Commission fédérale financière sur l'exercice 2023*

**Résolution 4. Affectation du résultat de l'exercice écoulé**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé en totalité au compte de report à nouveau, celui-ci s'élevant désormais à (-11 970) €.

**Résolution 5. Quitus financier**

L'assemblée générale donne quitus aux membres du comité directeur de la gestion de l'exercice écoulé.

**Résolution 6. Fixation des montants des cotisations et licences 2025**

L'assemblée générale approuve la circulaire financière 2025 maintenant inchangé le montant des cotisations et licences pour la saison 2025.

*Cf. Annexe R6 – Montant des licences et cotisations 2025*

**Résolution 7. Budget prévisionnel 2024**

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2024 qui fait apparaître un total de dépenses de 1 798 860 € et un total de recettes de 1 801 762 €.

*Cf. Annexe R7 – Budget prévisionnel 2024*

**Résolution 8. Modification du règlement intérieur**

L'assemblée générale approuve la modification du règlement intérieur ayant pour objet d'harmoniser les délais applicables aux élections des membres de la commission fédérale des sportifs de haut niveau sur ceux applicables aux élections des représentants des collèges spéciaux au comité directeur.

*Cf. Annexe R8 – Modifications règlementaires*